

Bulletin d'information municipale N° 11

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://mairiedelouze.blog.fr/>

Billet de M. le Maire :

Un an déjà! Au-delà de l'apprentissage du fonctionnement de la mairie, de l'intercommunalité mais aussi des nombreuses surprises héritées que nous avons dû gérer au fil de l'année écoulée, l'équipe municipale s'est attelée depuis le premier jour à travailler pour vous et à satisfaire et améliorer la vie de la commune et votre quotidien.

De nombreux projets nous attendent :

- En premier lieu l'assainissement, projet qui dans sa réalisation durera plusieurs années.
- Satisfaire des besoins de logements liés à la mise en place de Cigéo, si le projet industriel démarre.
- Améliorer notre cadre de vie au travers de réalisations diverses.

Vous pouvez tous compter sur nous. L'équipe municipale est à la disposition de chacun.



Réunion PLUi à la Codecom :

Le 10 fév, se sont réunis les élus de l'intercommunalité pour participer à l'atelier thématique « économie, population active, activités, emplois, agriculture et Cigéo ». Cet atelier participe à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Daniel Herbourg représentait la commune.



Conseil municipal :



Le 26 fév à 20 h s'est réuni le conseil municipal. Le conseil était représenté par les 10 conseillers habituellement présents. L'ordre du jour était : Election d'un membre de la commission consultative suite refus /Travaux ERdF: Eglise de Rosières /Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor/Achat saleuse/Convention de déneigement/Programme des travaux forestiers 2015/Acquisition d'un groupe électrogène/Questions diverses.

Le compte-rendu complet est affiché en mairie.



Carnaval le 17 fév dans notre commune :
Organisé par l'association Delrose pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

D'autres photos sont sur le blog.

Réunion avec la DDT le jeudi 5 mars :

A Delouze, l'écoulement des eaux pluviales, en cas de fortes pluies, amène des inondations dans les maisons basses, au centre du village, derrière les maisons face à la mairie.



Le labourage, mais aussi la plate-forme de jeux empêchent un écoulement et une infiltration naturels.

Nous avons demandé à la DDT (Direction Départementale des Territoires) de nous conseiller pour résoudre ce problème. Nous allons devoir canaliser ces eaux pluviales pour qu'elles retrouvent leur chemin initial et évitent de couler directement vers les maisons basses (voir photo). Ceci afin d'éviter des inondations,



en cas de fortes précipitations.

La personne de la DDT nous conseille aussi de déplacer les buts de foot sur la partie sans herbe afin

de laisser les eaux s'infiltrer dans la partie herbeuse.

Accueil du public à compter du 1^{er} avril :

A la trésorerie de Ligny-Gondrecourt, les heures d'ouverture sont :



Du lundi, mercredi, vendredi 8h30 - 11h30 et le mardi et le jeudi de 8h30 - 12 h 00.

Au service des impôts de Bar-le-Duc :

Lundi, mardi, jeudi 8h30-12h et 13h30-16h

Mercredi et vendredi 8h30-12h.

Le lundi 6 avril étant férié, le ramassage des ordures ménagères est avancé au samedi 4 avril.

La toiture de la mairie, vue de dessous :



La toiture de la mairie, au moment de la réfection présentait des parties pourries. La nouvelle

toiture a été posée sur ces parties en très mauvais état et recalée avec des morceaux de bois (voir photos). La facture finale s'est élevée à 25 500€ pour le résultat que l'on peut voir. Comment peut-on accepter ce genre de chose !



Commande de fuel groupée:

L'hiver se termine, les cuves à fuel sont vides, le tarif du fuel est bas en ce moment. Nous vous proposons de commander du fuel de manière groupée afin d'obtenir des prix au plus bas. Si vous désirez commander du fuel de cette manière, venez-vous inscrire en mairie avant le jeudi 9 avril à 18h, en précisant la quantité désirée.

Conseil de communauté :

Le lundi 23 mars, réunion à Baudignécourt à 18h30 avec un ordre du jour très chargé. La commune est représentée par M. le Maire.

Histoire de nos villages : Delouze en 1907



Accessibilité aux PMR :

La DDT nous demande de respecter la réglementation des PMR (personnes à mobilité réduite) pour les dossiers de requalification des lavoirs et de l'accès à l'église de Rosières. Tous les bâtiments publics doivent être accessibles aux PMR. Dans le cas de l'église de Delouze, elle nous conseille de demander une dérogation compte tenu de la rue à forte pente et de la dizaine de marches d'escalier. Cette dérogation va être demandée.



Commission « communication » à la Codecom :

Le 12 mars la commission s'est réunie pour :

- préparer le bulletin intercommunal.
- Préparer le projet du site internet.
- Préparer le projet de bornes numériques interactives.
- Question diverses.

J.L. Baraldi représentait la commune.



Horaires de la déchèterie :

A compter du 1^{er} avril, la déchèterie sera ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 16 à 19h, le samedi de 9 à 12 h et de 15 à 19h.

Rappel :

Il est formellement interdit de déposer des matériaux, quels qu'ils soient, en **dehors du périmètre** réservé de la Codecom (ancienne carrière). Les matériaux **inertes** peuvent être déposés à l'intérieur après demande de la clé en mairie.

Résultats des élections départementales :

1^{er} tour : Inscrits : 112 participation : 81, soit 72,3%
Exprimés : 74

Beauxerois-Bonnet : 36
Fleury-Gunepin : 1
Simonin-Fernandes : 21
Ruhland-Guerquin : 16

2^{ème} tour :

part. : 79 Exprimés : 67
Simonin-Fernandes : 28
Ruhland-Guerquin : 39

Visite de l'Est Républicain :

Le 20 mars, 35 personnes ont fait le déplacement jusqu'à Nancy en covoiturage. Visite très intéressante, merci à Delrose.



A compter du 1^{er} avril, le conseil municipal a décidé de rendre le stationnement payant sur Delouze et Rosières.